DOLCI ARCHITECTES

Centre Saint-Roch - Rue des Pêcheurs 8
CH - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél: +41 (0)24 424 14 14
info@dolci-architectes.ch
www.dolci-architectes.ch

Commune de Valeyres-sous-Rances

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Canton de Vaud, District du Jura-Nord vaudois

Plan n° : 2/3

N° d'affaire	:	2021	Dessiné par	:	JCO	Échelle	: 1:5000
Phase	:	Enquête publique	Dessiné le	:	15.12.2021	Format	: 1408 x 720
Responsable	:	GCL				Imprimé le	: 20.12.2021

Approuvé par la Municipalité

dans sa séance du :

Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique

du :

au :

Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil général

dans sa séance du :

Le Président : La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent

Lausanne, le :

La Cheffe du département :

Entré en vigueur le :

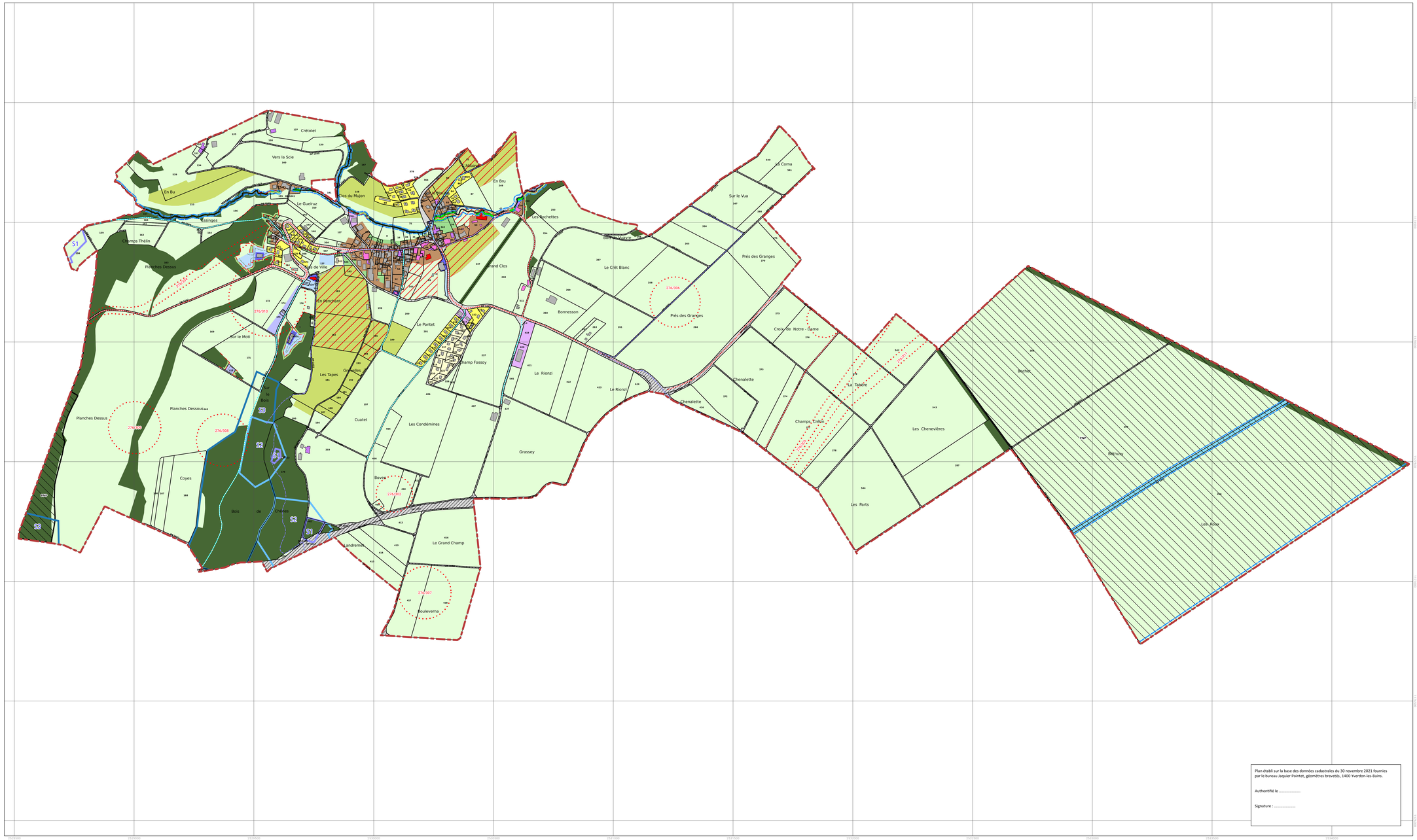

Plan établi sur la base des données cadastrales du 30 novembre 2021 fournies par le bureau Jaquier Pointet, géomètres brevetés, 1400 Yverdon-les-Bains.

Authentifié le .....

Signature : .....

LÉGENDE

- Limites du plan d'affectation communal
- Limite forestière définitive selon relevé de lisière du 15 mars 2019 par l'Inspection des forêts du 9 et 20ème arrondissement (art. 13 LFo)
- Limite forestière selon relevé de lisière du 15 mars 2019 par l'Inspection des forêts du 9 et 20ème arrondissement
- Distance inconstructible à dix mètres de la limite forestière (art. 27 LVLFo)

AFFECTATIONS

- Zone centrale 15 LAT
- Zone d'habitation de faible densité 15 LAT
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - B
- Zone d'utilité publique 18 LAT
- Zone d'activités économiques 15 LAT
- Zone de verdure 15 LAT - A
- Zone de verdure 15 LAT - B
- Zone agricole 16 LAT
- Zone viticole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone viticole protégée 16 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT

PATRIMOINE

- Inventaire cantonal des chemins de randonnées pédestres
- Région archéologique

Recensement architectural

- Intérêt national (note 1)
- Intérêt régional (note 2)
- Intérêt local (note 3)
- Bien intégré (note 4)

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

- IVS d'importance nationale
- IVS d'importance locale

ENVIRONNEMENT

- Espace réservé aux eaux selon art. 41a et b, al. 2 OEaux
- Inventaire cantonal des monumnets naturels et des sites (IMNS)
- Secteur de protection de la nature 17 LAT (PNP)

Zones de protection des eaux

- Zone S1
- Zone S2
- Zone S3